

Assemblée Générale Extraordinaire de l'association Gergovie cœur de village du 7 octobre 2026

Présents : Sylvie D'Hour, Agnès Cornu Pierre Gutierrez et Pierre Brignon.

PREAMBULE

La vente par la municipalité précédente de la maison Griffon (Fort de Gergovie, Château de Merdogne) a été réalisée en début d'année juste avant la fin de mandat de l'équipe sortante.

Le premier de nos objectifs, la sauvegarde de ce bâtiment patrimonial emblématique, devient sans objet suite à la vente.

Notre deuxième objectif était la création d'un lieu de vie (Tiers-lieu) de centre bourg à destination des habitants. Ceci dans le but de construire et maintenir du lien intergénérationnel, ce qui est la vocation-première de l'association Gergo'Vit.

DECISIONS

C'est pourquoi nous décidons à l'unanimité la dissolution de notre association.

La dissolution de l'Association Gergovie Cœur de Village sera déclarée en préfecture (par Pierre Brignon)

Le contrat d'assurance sera clôturé (par Pierre Brignon) (reliquat d'assurance à venir)

Les factures concernant le site internet qui a été mis en place pour informer sur nos actions seront remboursées à Pierre Brignon (par Agnès Cornu trésorière)

Pour information, le site restera actif jusqu'au 01 04 2029, chacun pourra donc jusqu'à cette date y trouver de nombreuses informations sur le lieu, dont notre dossier de propositions en vue d'un dialogue constructif pour un projet municipal, quelque textes et documents sur l'historique des lieux, les notions de sauvegarde du patrimoine, les tiers-lieux, l'ancienne porte de l'église donnant sur la cour, etc., sans oublier l'historique complet de notre travail.

À l'issue de ces opérations, le solde du compte sera versé à l'association Gergo'Vit (AC)

Notre « petit » stock de boissons etc. sera remis à Gergo'Vit également.(PB)

AC

Le reliquat du forfait photocopies/ impression de chez Delta'com sera transféré sur le Collectif Citoyen LRBG (AC)

Nous tenons à remercier tous les habitants qui nous ont soutenus, ainsi que ceux qui ont répondu à nos différents sondages (montrant à quel point notre travail était bien fondé et important)

Nous remercions particulièrement ceux qui nous ont rejoints en adhérant à notre association.

Nous rappelons que notre association à été créée pour poursuivre le travail initié en 2020 par les associations Collectif Citoyen La Roche Blanche Gergovie, l'association Gergo'Vit et l'association du Site de Gergovie. Merci donc aux membres de ces associations pour l'important travail en commun réalisé.

Nous regretterons le refus systématique du moindre dialogue par la mairie précédente durant toute la durée du mandat. La préférence donnée aux polémiques avec pour conséquence une certaine division au sein de la population.

Nous avons au moins réussi à faire éviter la vente pour de la promotion immobilière, les acheteurs habitant le village et souhaitant en faire leur habitation principale.

De plus, **6 mois après la vente, le corps de de bâtiment** dont nous demandions la sauvegarde depuis 5 ans et qui s'était considérablement dégradé (principalement durant cette période) **est enfin sauvé avec une toiture remise en état. Bravo à eux.**

Tous nos encouragements à l'association **Gergo'Vit** pour continuer à tisser du lien et faire vivre le centre bourg sur le village de Gergovie dans l'intérêt de toute la commune.

Nous comptons aussi sur le **Collectif Citoyen La Roche Blanche Gergovie** pour appuyer les demandes pouvant aller dans ce sens auprès de la municipalité actuelle.

Fait à La Roche Blanche Gergovie le 7 octobre 2026

Signature des membres présents

